



*Programme Eau, Climat et Développement
(WACDEP)*

**TERMES DE REFERENCE POUR UN
CONSULTANT POUR LA DOCUMENTATION
ET LA CAPITALISATION DES RESULTATS
ET L'ÉLABORATION DE PRODUITS DE
COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE
DU PROGRAMME WACDEP EN
AFRIQUE DE L'OUEST**

Septembre 2015

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Partenariat Mondial de l'Eau (*Global Water Partnership*, GWP) a été créé en 1996 pour appuyer les pays dans la gestion durable de leurs ressources en eau. Le GWP/Afrique de l'Ouest (GWP/ AO) qui est l'organe sous-régional est un partenariat d'organismes des secteurs public, privé et associatif de l'eau. Il a pour mission fondamentale de construire des alliances et de renforcer les capacités institutionnelles de ses membres afin d'encourager et de fortifier des réseaux de recherche, d'expertise et d'information sur la gestion intégrée des ressources en eau. Le GWP/AO œuvre à la promotion de la GIRE comme approche clé opérationnelle pour assurer la durabilité des ressources en eau.

Le GWP/AO travaille également :

- à prévenir ou à régler les conflits relatifs à l'utilisation des ressources en eau transfrontalières ;
- à identifier et vulgariser les bonnes pratiques en matière de GIRE et de ses outils de promotion aux niveaux régional, national, local y compris des communautés ;
- à établir des programmes de renforcement des capacités dans la sous-région et
- à promouvoir l'implication de la jeunesse et des enfants dans la gestion des ressources en eau.

Parmi les autres domaines d'actions, on peut citer :

- le plaidoyer et la mobilisation sociale pour le changement de comportement ;
- la mise en œuvre de programmes spécifiques pour soutenir les pays à faire face à la variabilité et aux changements climatiques et renforcer les actions de résilience climatique ;
- la recherche d'une synergie d'action avec toutes les organisations et initiatives aux niveaux régional et continental.

A ce titre, la communication joue un rôle essentiel dans l'animation et le renforcement du réseau au niveau régional et dans les pays afin de donner de la visibilité aux actions menées.

Le GWP AO dispose d'une cellule communication constituée d'une seule personne. Cette cellule a besoin d'appui ponctuel.

Dans le cadre des actions d'adaptation et/ou de mitigation aux changements climatiques, le GWP met en œuvre pour le compte de AMCOW (African Ministers' Council on Water) depuis 2011 le Programme Eau, Climat et Développement (connu sous son acronyme Anglais WACDEP).

Ce Programme a été initié par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) en collaboration avec le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW, African Ministers' Council on Water) pour donner suite aux engagements sur l'eau et l'assainissement de 2008 des chefs d'Etat et de Gouvernement africains à Sharm el-Sheikh (Egypte).

Le but du Programme Eau, climat et développement est de promouvoir l'eau comme un élément clé du développement durable au niveaux régional et national et de contribuer à l'adaptation au changement climatique pour la croissance économique et la sécurité humaine.

Le WACDEP se décline en quatre composantes constituées de huit domaines d'action que sont :

Composant 1 : Investissements dans le développement régional et national

Domaine d'action 1 : Coopération régionale et transfrontalière

Domaine d'action 2 : Développement National et Plans sectoriels

Domaine d'action 3 : Investissements type «sans regrets/ regrets limités»

Domaine d'action 4 : Préparation du projet et financement

Composant 2: Solutions écologiques

Domaine d'action 5 : Projets de démonstration

Composante 3: Connaissances et développement des capacités

Domaine d'action 6 : Développement des capacités

Domaine d'action 7 : Connaissance et Sensibilisation

Composante 4: Partenariat et développement durable

Domaine d'action 8 : Partenariat et développement durable

Le Programme WACDEP est planifié pour s'exécuter dans huit pays, quatre bassins fluviaux transfrontaliers et un aquifère partagé.

Le WACDEP en Afrique de l'Ouest concerne le Burkina Faso, le Ghana et le bassin fluvial transfrontalier de la Volta. La mise en œuvre des activités est assurée par le GWP/AO avec ses partenaires.

Le Programme a démarré officiellement et respectivement en août 2011 au niveau régional, en décembre 2012 au Burkina Faso et en juillet 2013 au Ghana. Sa mise en œuvre se poursuit avec des résultats très satisfaisants et de bonnes perspectives.

Pour plus d'impact des activités mises en œuvre dans le cadre du WACDEP, il est important que les actions que mène le WACDEP soient bien connues, capitalisées, partagées et disséminées.

Dans ce sens le GWP/AO recrute un consultant national ou international qualifié et expérimenté pour l'assister dans la documentation et la capitalisation des résultats afin de produire des supports de communication sur la mise en œuvre du programme WACDEP en Afrique de l'Ouest au niveau Régional, National ou Local.

2. OBJECTIF

L'objectif de cette consultation est de capitaliser les résultats afin de réaliser des supports de communication pour faciliter les échanges d'informations et d'expériences sur la mise en œuvre du WACDEP en Afrique de l'Ouest.

Les éléments de capitalisation et de documentation devraient inclure aussi des études de cas.

3. TÂCHES ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Les tâches principales du consultant incluent mais pas limitées à:

- Passer en revue les principaux documents sur la mise en œuvre du Programme WACDEP en Afrique de l'Ouest afin d'en tirer un document contenant la description du processus, les principales leçons, les messages clés, les principales recommandations, etc. ;
- Générer de produits d'information issus des leçons pertinentes apprises sur la mise en œuvre du WACDEP permettant de mieux comprendre et fournir des conseils, des

outils, des méthodes, des approches et des processus appropriés en matière de sécurité en eau et d'adaptation du changement climatique ;

- Proposer le plan de travail détaillé et la méthodologie pour l'élaboration des produits d'information, et le contenu des études de cas ;
- Présenter et soumettre le rapport de démarrage ;
- Mener à bien les travaux pour rassembler l'information pour le développement d'étude de cas ;
- Proposer les produits d'information et Développer au moins 3 études de cas sur la mise en œuvre du WACDEP en Afrique de l'Ouest au niveau régional, national et local.

Les produits d'information et les études de cas devront être rédigés dans un langage clair et facilement compréhensible avec une présentation claire des informations ;

4. ETAPES DE REALISATION ET DOCUMENTS A CONSULTER

L'élaboration des produits de d'information et des études de cas du WACDEP se fera sur la base de données disponibles au GWP-AO sous forme documentaires, audio et vidéos, photos, internet et des entretiens avec le personnel du GWP-AO et de ses partenaires. Signalons :

- Les documents de programme WACDEP essentiellement en Anglais ;
- Les rapports d'activité et compte-rendus du processus conduit jusque-là dans le cadre du programme WACDEP ;
- Les études réalisées ;
- les statuts du GWP-AO et règlements intérieurs des Organes ;
- le programme du WACDEP et progrès accomplis ;
- les dépliants et posters de présentation de projets ;
- les rapports et compte rendu des réunions du WACDEP au niveau régional, au Burkina Faso, au Ghana, etc.
- les supports de communication produits sur le WACDEP dans les pays, au niveau de la région et au niveau mondial ;
- etc.

5. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA CONSULTATION

Les résultats attendus sont la réalisation d'études de cas et de produits de communication pour le partage des leçons pertinentes apprises de la mise en œuvre du WACDEP en Afrique de l'Ouest à la fois au niveau des pays (Burkina et Ghana) et au niveau de la coordination régionale (Bassin de la Volta et espace CEDEAO).

Le consultant fournira les livrables suivants :

- Un document de capitalisation ;
- Une proposition de contenu pour un dépliant d'information pour le partage des résultats de la mise en œuvre du WACDEP en Afrique de l'Ouest ;
- Un poster de schématisation des principales leçons apprises ;
- Un poster de schématisation du processus ;
- Une étude de cas sur « intégration de la sécurité en eau et de la résilience au climat dans l'élaboration du Plan Directeur du Bassin de la Volta » ;
- Une étude de cas sur « l'intégration des aspects liés à la sécurité en Eau dans le processus d'élaboration du Plan National d'Adaptation (PNA) pour accroître la résilience au changements climatiques au Burkina Faso ».

- Deux études de cas largement inspirées des projets pilotes au Burkina (Renforcement de la résilience des communautés rurales à travers la promotion de solutions écologiques innovantes dans le sous bassin hydrographique du Massili Nord au Burkina Faso et au Ghana (promotion de solutions SMART dans le domaine agricole pour les communautés rurales) sous le format à mettre dans le TOOLBOX du GWP.

6. MODALITÉS D'EXÉCUTION

Le consultant travaillera sous l'autorité directe du Chargé de Programme du WACDEP et en relation avec le Chargé de Communication du GWP/AO.

Un plan détaillé du travail du Consultant sera arrêté au début de l'étude par le consultant en collaboration avec le Chargé de Programme et le Chargé de Communication du GWP/AO et les partenaires de mise en œuvre Programme.

Le consultant rendra compte de l'exécution de son mandat à l'équipe du GWP/AO chargée de la mise en œuvre du Programme WACDEP et le tiendra régulièrement informé de l'avancement des travaux et des difficultés éventuelles rencontrées. Les éventuelles réunions de concertation et validation seront organisées par le Secrétariat du GWP/AO.

7. DELAI IMPARTI A LA CONSULTATION

La durée de l'étude est fixée à 15 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat.

8. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant est un spécialiste du domaine de la communication « institutionnelle » et /ou produit. Il dispose d'un diplôme supérieur en gestion de l'information, en science social, en communication ou en gestion des connaissances. Il a une expérience dans la capitalisation des résultats de projets, dans l'élaboration et la diffusion de documents pour différents types d'audience. Il a un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle. Il doit posséder de bonnes connaissances du domaine de l'eau ou de l'environnement en général et du changement climatique en particulier.

9. VALIDATION DES OFFRES

Les offres reçues seront dépouillées conformément au code des procédures du GWP/AO. La grille de notation prendra en compte les principaux éléments suivants :

- Présentation de l'offre (5%)
- Expérience du consultant.(45%)
 - o Qualification (Pré requis)(5%)
 - o Expérience globale (10%)
 - o Expérience dans le domaine (30%)
- Démarche méthodologique (45%)
 - o Compréhension des TDR (15%)
 - o Méthodologie (30%)
- Planning /Moyens de mise en œuvre (5%)

10. DATE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES

Les offres des consultants sont réceptionnées au Secrétariat Exécutif du Partenariat Mondial de l'Eau/ Afrique de l'ouest (GWP/AO) sis à Ouaga 2000, av. Charles Bila Kaboré, Porte 1673- 05 BP 6552 Ouagadougou 05.

Les deux (02) propositions (technique et financière) sous un pli fermé sont adressées à **Monsieur le Secrétaire Exécutif du Partenariat Mondial de l'Eau/ Afrique de l'ouest (GWP/AO)** avec la mention « **candidature pour le recrutement d'un consultant pour la capitalisation des résultats et la réalisation de supports de communication dans le cadre du programme WACDEP en Afrique de l'Ouest**»

La date limite de dépôt des offres est fixée le 14 Septembre 2015 à 16h 00mn.

Pour toutes informations complémentaires prière contacter le Secrétariat Exécutif du GWP/AO :

05 B.P. 6552 Ouagadougou 05 – Burkina Faso

Tél: (226) 25 48 31 93 / 25 36 18 28

E-mail : seceretariat@gwpao.org; sidi.coulibaly@gwp.org; sidicoul@gmail.com
mahamadtiem@yahoo.fr; mahamoudou.tiemtore@gwp.org